MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DEMANDE D'AIDE A LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

Campagne de restructuration 2012/2013
Restructuration individuelle – plan collectif 2012/2013 à 2014/2015
Campagne d'arrachage 2013/2014

DOSSIER UNIQUE

Règlements (CE) n°1234/2007 et 555/2008

Ce formulaire complété par les pièces justificatives mentionnées pages 5 et 6 doit parvenir au plus tard le 31/07/2013 auprès des services territoriaux de FranceAgriMer.
Si cette demande comporte un volet collectif, elle doit être déposée à une date plus précoce auprès de la structure collective
1 seule demande doit être déposée par exploitation et par campagne.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° DOSSIER : 2012/0|__|/ |__|__|__|__|__| D.U.

Cachet d'arrivée

A FranceAgriMer

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° CVI : |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__| (N° CVI de l'exploitation du métayer pour les propriétaires en métayage)

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| N° PACAGE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom, Prénom ou Raison Sociale : _____

EXPLOITANT en qualité de : Propriétaire en mode de faire-valoir-direct ou fermier ☐ Propriétaire en métayage ☐

Pour les propriétaires en métayage, nom, prénom ou raison sociale du métayer : _____

Si société, indiquer nom du représentant légal : _____

Si GAEC : indiquer le nombre d'exploitation regroupées : |__|

Adresse permanente de l''exploitant : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

Tél : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| E-mail : _____
Téléphone *Fixe* *Téléphone portable*

Adresse du siège de l'exploitation (si différente) de l'adresse permanente : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

TYPE DE DEMANDE

1) Avec arrachage 2013/2014 : ☐ Oui ☐ Non

2) Modalités de restructuration (ne rien cocher si la demande ne concerne que l'arrachage, sinon un seul choix possible)

☐ Restructuration individuelle seule 2012/2013

☐ Restructuration collective (PCR) 2012/2013 à 2014/2015

☐ Restructuration individuelle et collective

} Pour la restructuration collective, remplir obligatoirement les engagements page 4, même si aucune plantation n'est prévue en 2012/2013

RECAPITULATIF DES SUPERFICIES DECLAREES POUR L'ENSEMBLE DES PARCELLES DE LA DEMANDE

➲ Si Restructuration collective 2012/2013 à 2014/2015(*Cocher obligatoirement la case correspondant à votre situation)*

☐ Engagement triennal **avec** plantation 2012/2013 *ou* ☐ Engagement triennal **sans** plantation 2012/2013

➲ Tous types de demande, cocher obligatoirement la case correspondant à votre situation

☐ Je ne déclare aucune parcelle dans la présente demande d'aide (restructuration 2012/2013, arrachage 2013/2014)

ou

☐ Je déclare que l'ensemble des parcelles restructurées et/ou à arracher de ma demande d'aide sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Type d'opération figurant dans la demande (*)	**Superficie déclarée dans ma demande**
Plantation et/ou surgreffage en 2012/2013 (restructuration individuelle + surfaces en PCR pour 2012/2013)	.....ha.....a.....ca
Pose palissage sur des parcelles plantées avant 2002/2003 et/ou adaptation du palissage et/ou installation d'un système d'irrigation fixe sur des parcelles plantées avant 2012/2013 : dont Palissage 2012/2013 sans plantation dont Irrigation 2012/2013 sans plantation dont Palissage et Irrigation 2012/2013 sans plantation	 .....ha.....a.....ca .....ha.....a.....ca .....ha.....a.....ca
Arrachage 2013/2014	.....ha.....a.....ca à arracher

Plafond plantation et surgreffage = 6 ha, plafond palissage sans plantation =6 ha, plafond irrigation sans plantation = 6 ha.

(*) Joindre toutes les listes de parcelles correspondant à ces opérations.

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR POUVANT DONNER LIEU A UN TAUX D'AIDE MAJORE EN MODALITE INDIVIDUELLE

Cocher oui si vous êtes concerné par une des 2 conditions

J'ai une étude prévisionnelle d'installation (EPI) ou un plan de développement d'exploitation (PDE) agréés par le préfet, en cours d'exécution entre le 1er août 2012 et le 31 juillet 2013 ☐ Oui ☐ Non

Je suis âgé(e) de moins de 40 ans au 31 juillet 2013 et ai bénéficié antérieurement des aides à l'installation, même si l'EPI ou le PDE ne sont plus en cours d'exécution ☐ Oui ☐ Non

Pour les formes sociétaires, indiquer le nom, prénom de l'associé(e) répondant à l'une des 2 conditions :

_____

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU DOSSIER

A cocher obligatoirement – maximum 2 cases

☐ Adaptation à un cahier des charges ☐ Accroissement du rendement ☐ Réduction des intrants

☐ Réduction des coûts de culture ☐ Réponse à un débouché particulier ☐ Relocalisation de vignobles

DEMANDE D'AVANCE POUR LA RESTRUCTURATION INDIVIDUELLE

Je demande à bénéficier d'une avance sur l'aide pour les plantations du présent dossier ☐ Oui ☐ Non

➲Si oui, surface pour laquelle l'avance est demandée : .....ha.....a.....ca

Je m'engage à constituer une garantie au moins égale à 110% du montant demandé en avance correspondant.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR POUR TOUS LES TYPES DE DEMANDE

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- ne pas être en infraction avec la réglementation nationale ou communautaire relative au potentiel viticole. Dans la mesure où l'attestation de la DGDDI conduit à constater une situation d'infraction, la demande d'aide sera rejetée en intégralité.
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages, irrigation ou surgreffages pour la campagne 2012/2013 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour cet objet hors aide restructuration versée par FranceAgriMer.
- avoir pris connaissance de la note aux demandeurs concernant les conditions d'attribution de l'aide, ainsi que des exigences réglementaires.

Je m'engage (nous nous engageons) à :

- réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée, en particulier la mise en place du palissage et/ou de l'irrigation au plus tard le 31/07/2013 si j'ai opté pour ces options. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation et sauf cas de force majeure, la réglementation communautaire prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle.
- à accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les contrôles nécessaires à la vérification de l'éligibilité de ma demande d'aide, ces contrôles pouvant être réalisés en mon absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définies par FranceAgriMer conformément aux exigences de la règlementation communautaire et nationale.
- à accepter le contrôle obligatoire des parcelles déclarées à l'arrachage 2013/2014 avant de pouvoir les arracher.
- à fournir tout justificatif demandé, notamment le récépissé de déclaration ou l'autorisation de prélèvement d'eau en vue de l'irrigation ou un justificatif d'abonnement à un réseau collectif ainsi que les factures relatives à l'achat et à l'installation d'un système d'irrigation fixe et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées des contrôles.
- à conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versement de l'aide.
- faire toutes les déclarations obligatoires auprès de la DGDDI relatives aux arrachages et aux plantations (intention et fin de travaux).

Je suis informé (e), nous sommes informé(e)s :

- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après réalisation d'un contrôle.
- que, conformément à l'article 103 septvicies du règlement (CE) n° 1234/2007, le versement de l'aide à la restructuration du vignoble impose le respect des règles de la conditionnalité pendant les 3 années civiles qui suivent le paiement de l'aide et le dépôt d'un dossier de déclaration de surfaces (dossier PAC). En cas de non respect de ces règles, le remboursement partiel ou total de l'aide pourra être demandé.
- que, conformément au règlement communautaire n° 259/2008, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du MAAF pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non respect des exigences règlementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des reversements de l'aide octroyée.
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande.
  En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal) : _____

- **certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;**
- **certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.**

Fait à.....le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

A signer par l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

MENTIONS LEGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire et aux annexes jointes. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR EN PLAN COLLECTIF DE RESTRUCTURATION

Je suis engagé(e), nous sommes engagés dans le plan collectif de restructuration (PCR) déposé par :

Raison sociale de la structure collective : _____

Mon engagement de plantation dans ce PCR est le suivant :

	Ventilation par campagne de plantation		
Total de l'engagement	**Campagne 2012/2013**	**Campagne 2013/2014 (prévisionnel)**	**Campagne 2014/2015 (prévisionnel)**
.....ha.....a..... ca	.....ha.....a..... ca	.....ha.....a..... ca	.....ha.....a..... ca

➲Dispositions spécifiques pour le changement de densité
(à remplir si le plan prévoit ce type de stratégie et si plantation avec changement de densité dès la campagne 2012/2013)

Dans le cadre du plan, si j'ai recours au changement de densité, je m'engage, nous engageons à (1 seul choix possible) :

☐ augmenter la densité d'au moins 10% pendant la durée du plan, ou

☐ baisser la densité d'au moins 10% pendant la durée du plan, ou

☐ augmenter ou baisser la densité d'au moins 10% suivant les parcelles concernées afin se rapprocher de l'écartement inter-rang cible suivant : _____ défini pour l'ensemble du plan.

Cachet de la structure collective

Pour le plan collectif indiqué, je m'engage, nous nous engageons dès 2012/2013 à :

- n'adhérer qu'à un seul plan collectif,
- réaliser au minimum 80% de mon (notre) engagement total indiqué pour le plan (sous peine de devoir rembourser tout ou partie des aides versées),
- déposer la demande d'aide complète auprès de la structure collective, y compris les parcelles en restructuration individuelle, sans possibilité de modifier l'affectation des parcelles de la modalité individuelle vers la modalité collective après le 31/07/2013,
- fournir au plus tard le 31/07/2013 : une garantie de bonne fin et une garantie couvrant l'avance obligatoire pour la durée du plan,
- déposer annuellement une demande d'aide pour les surfaces à restructurer chaque campagne et à confirmer ou réajuster à cette échéance mon engagement triennal dans le plan (dépôt via la structure collective).

Fait à.....le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Fonction, nom, prénom et signature du demandeur :

A signer par l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

N°PCR : 2012 / 0 |__|/ |__|__|__|__|__| PC

N° engagement dans PCR : |__|__|__|__|

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE (PARTIE 1)

PIECES A FOURNIR AVEC VOTRE DOSSIER, ET

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2013

Réservé à l'administration
DATE DE COMPLETUDE |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Constitution de la demande d'aide

Pièces	Type de bénéficiaire	Cocher si Pièce jointe	Réservé à l'administration
Exemplaire original du présent formulaire d'aide complété et page 3 signée	Tous	|__|	|__|
Exemplaire original des engagements PCR page 4 signée y compris si les plantations sont prévues en 2013/2014 et/ou 2014/2015	PCR	|__|	|__|
Liste des parcelles à planter au plus tard le 31/07/2013	Nombre de pages : |__|__|	|__|	|__|
Liste des parcelles avec pose palissage/irrigation (sans plantation) au plus tard le 31/07/2013	Nombre de pages : |__|__|	|__|	|__|
Liste des parcelles à surgreffer au plus tard le 31/07/2013	Nombre de pages : |__|__|	|__|	|__|
Liste des parcelles à arracher en 2013/2014 à partir du 01/08/2013 et pendant toute la campagne	Nombre de pages : |__|__|	|__|	|__|

Pièces justificatives nécessaires à fournir pour toutes les opérations

Justificatif de l'immatriculation SIRET, y compris pour les propriétaires en métayage	Tous	|__|	|__|
Extrait de copie registre parcelle PAC ou extrait cartographique issu du site internet de l'IGN Geoportail ou copie de plan cadastral avec échelle, **avec contour de toutes les parcelles culturales à restructurer 2012/2013 ou à arracher 2013/2014. Chaque tracé est identifié avec le n° d'ordre de la parcelle culturale + code de l'opération (PLA, P/I, SURG, ARRA)**	Tous	|__|	|__|
Relevé d'identité bancaire	Tous	|__|	|__|
Copie de la décision de recevabilité d'un projet d'installation avec obtention d'une dotation jeune agriculteur (DJA) ou d'un prêt MTS-JA + copie carte d'identité, passeport ou livret de famille si le projet d'installation n'est plus en cours d'exécution	Bénéficiaire taux majoré JA	|__|	|__|
Extrait Kbis daté de moins de 3 mois	Bénéficiaire taux majoré JA en forme sociétaire	|__|	|__|
Copie de la décision d'agrément ou attestation DDT/DDTM précisant le nombre d'exploitations regroupées	GAEC si superficies déclarées hors arrachage dépassent les plafonds de 6 ha	|__|	|__|

Pièces justificatives nécessaires pour des plantations (modalités restructuration individuelle/collective)

DAT de plantation (déclaration d'achèvement de travaux)*	Toutes plantations	|__|	|__|
Bulletin de transport ou de livraison des plants	Toutes plantations	|__|	|__|
Copie autorisation de replantation anticipée et/ou copie autorisation de plantation JA	Replantation anticipée et/ou utilisation droits JA (droits gratuits prélevés sur la réserve)		

* A fournir au plus tard le 16/09/2013 pour des plantations effectuées en juillet 2013

Pièces justificatives nécessaires pour palissage/irrigation sans plantation (modalité restructuration individuelle)

Palissage : schéma avant/après	A joindre à la liste des parcelles avec pose palissage	|__|	|__|

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE (PARTIE 2)

A FOURNIR AVEC VOTRE DOSSIER ET AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2013

Pièces justificatives nécessaires pour la restructuration collective			
Garantie d'avance relative au PCR	Tout engagement en plan collectif	|__|	|__|
Garantie de bonne fin PCR	Tout engagement en plan collectif	|__|	|__|
Autres		|__|	|__|

Pièces justificatives nécessaires pour la demande d'avance en restructuration individuelle			
Garantie d'avance individuelle	A retourner dans les plus brefs délais, une fois reçu le courrier d'accusé de réception de FranceAgriMer		|__|

Pièces justificatives nécessaires pour des surgreffages (modalité restructuration individuelle)			
DAT de surgreffage (déclaration d'achèvement de travaux)*	Tous surgreffages	|__|	|__|
Bulletin de transport ou de livraison de greffons	Tous surgreffages	|__|	|__|

* A fournir au plus tard le 16/09/2013 pour des surgreffages effectués en juillet 2013

Liste des parcelles à planter au plus tard le 31/07/2013

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE 2012/2013

Nom, prénom ou Raison Sociale : .....

N° CVI : |___|___| |___|___|___| |___|___|___|___|___|

N° dossier : 2012 / 0 |__| / |__|__|__|__|__|__| D.U.

Réservé à l'administration

Identification Parcelles culturales				Détail parcelles cadastrales à planter (avec ou sans palissage/ irrigation à poser au plus tard le 31/07/2013)													
N° d'ordre parcelle culturale (1)	N° îlot PAC (2)	Code Départ.	Commune	Références Cadastrales		Surface demandée (3)			Cépage	Ecartements déclarés au CVI en mètres		Produit susceptible d'être revendiqué (AOP, IGP, VSIG)	Origine droits de plantation utilisés (4)	Action de restructuration (5)	Palissage O / N (6)	Irrigation fixe O/N (6)	individuelle ou collective (Ind/Coll) (7)
				Section	N°	ha	a	ca		entre rangs	entre pieds						
			TOTAL PARCELLE CULTURALE														
			TOTAL PARCELLE CULTURALE														

(1) correspond à la parcelle culturale dessinée sur les documents fournis à l'appui de la demande. Numérotation continue sur toutes les listes des parcelles du dossier (plantation, pal/irri, surgref, arrachage)
(2) correspond au n° îlot de la déclaration PAC (sans objet si pas de dossier PAC déposé)
(3) surfaces mesurées au ras des souches + 1/2 inter-rang. Indiquer la surface totale par parcelle culturale et pour chaque parcelle cadastrale

(4) A remplir avec le code correspondant
AV : arrachage sur l'exploitation réalisé **avant le 01/08/2008**
AP1 : arrachage après le 31/07/2008 mais **sans contrôle préalable à l'arrachage**
AP2 : arrachage après 31/07/2008 **avec contrôle préalable à l'arrachage**
PA : replantation anticipée
TR : droits achetés à la réserve ou provenant de transferts
JADP : droits gratuits prélevés sur la réserve

(5) Renseigner le code de l'action correspondante
RVP : reconversion variétale par plantation
RMD : replantation d'une vigne avec modification de la densité
RPA : remplacement d'une vigne non palissée par une vigne palissée
RPI : remplacement d'une vigne non irriguée par une vigne irriguée
RL : relocalisation d'une vigne
UDE : utilisation de droits externes (associé à TR ou JADP)

(6) le choix du palissage et de l'irrigation s'applique à l'ensemble de la parcelle culuturale
(7) indiquer individuelle (Ind) ou collective (Coll)

Liste des parcelles à surgreffer au plus tard le 31/07/2013

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE 2012/2013

N°CVI : |___|___| |___|___|___| |___|___|___|___|___| **Nom, prénom ou Raison Sociale :** .....

N° dossier : 2012 / 0 |__| / |__|__|__|__|__| D.U.

Réservé à l'administration

Identification Parcelles culturales				**Détail parcelles cadastrales à surgreffer** (avec ou sans pose palissage / irrigation au plus tard le 31/07/2013)									
N° d'ordre parcelle culturale (1)	**N°îlot PAC (2)**	**Code Départ.**	**Commune**	**Références Cadastrales**		**Surface demandée (3)**			**Cépage avant surgreffage**	**Cépage après surgreffage**	**Produit susceptible d'être revendiqué (AOP, IGP, VSIG)**	**Palis-sage O / N (4)**	**Irriga-tion fixe O/N (4)**
				Section	**N°**	**ha**	**a**	**ca**					
			TOTAL PARCELLE CULTURALE										
			TOTAL PARCELLE CULTURALE										

(1) correspond à la parcelle culturale dessinée sur les documents fournis à l'appui de la demande. Numérotation continue sur toutes les listes des parcelles du dossier (plantation, pal/irri, surgref, arrachage)
(2) correspond au n°îlot de la déclaration PAC (sa ns objet si pas de dossier PAC déposé)
(3) surfaces mesurées au ras des souches + 1/2 inter-rang

(4) le choix du palissage et de l'irrigation s'applique à l'ensemble de la parcelle culturale

NUMEROTER LES PAGES

Liste des parcelles avec pose de palissage et/ou irrigation au plus tard le 31/07/2013 - **sans plantation**

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE 2012/2013

N°CVI : |___|___| |___|___|___| |___|___|___|___|___| **Nom, prénom ou Raison Sociale :** .....

N° dossier : 2012 / 0 |__| / |__|__|__|__|__| D.U.

Réservé à l'administration

Identification Parcelles culturales				Détail parcelles cadastrales à palisser/irriguer (sans plantation)									
N° d'ordre parcelle culturale (1)	N°îlot PAC (2)	Code Départ.	Commune	Références Cadastrales		Surface demandée à palisser/irriguer sans plantation (3)			Cépage	Campagne de plantation de la vigne	Produit susceptible d'être revendiqué (AOP, IGP, VSIG)	Palis-sage O / N (4)	Irriga-tion fixe O/N (4)
				Section	N°	ha	a	ca					
			TOTAL PARCELLE CULTURALE										
			TOTAL PARCELLE CULTURALE										

(1) correspond à la parcelle culturale dessinée sur les documents fournis à l'appui de la demande.
Numérotation continue sur toutes les listes des parcelles du dossier (plantation, pal/irri, surgref, arrachage)
(2) correspond au n°îlot de la déclaration PAC (sa ns objet si pas de dossier PAC déposé)
(3) surfaces mesurées au ras des souches + 1/2 inter-rang

Pour le palissage, fournir le schéma :
*** Mise en place du palissage sur vigne non palissée**
*** ou Adaptation du palissage**

(4) le choix du palissage et de l'irrigation s'applique à l'ensemble de la parcelle culturale

NUMEROTER LES PAGES

Réservé à l'administration
N° DOSSIER : 2012/0|__|/ |__|__|__|__|__| D.U.

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE – CAMPAGNE 2012/2013

SCHEMA POUR <u>LA MISE D'UN PALISSAGE SUR VIGNE NON PALISSEE PLANTEE AVANT LE 1ER AOUT 2002</u>

A JOINDRE A LA LISTE DES PARCELLES A PALISSER (SANS PLANTATION)

N° d'immatriculation au casier viticole informatisé : |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__| |__|

Nom, Prénom ou Raison Sociale : ……

<u>Schéma coté du palissage</u>

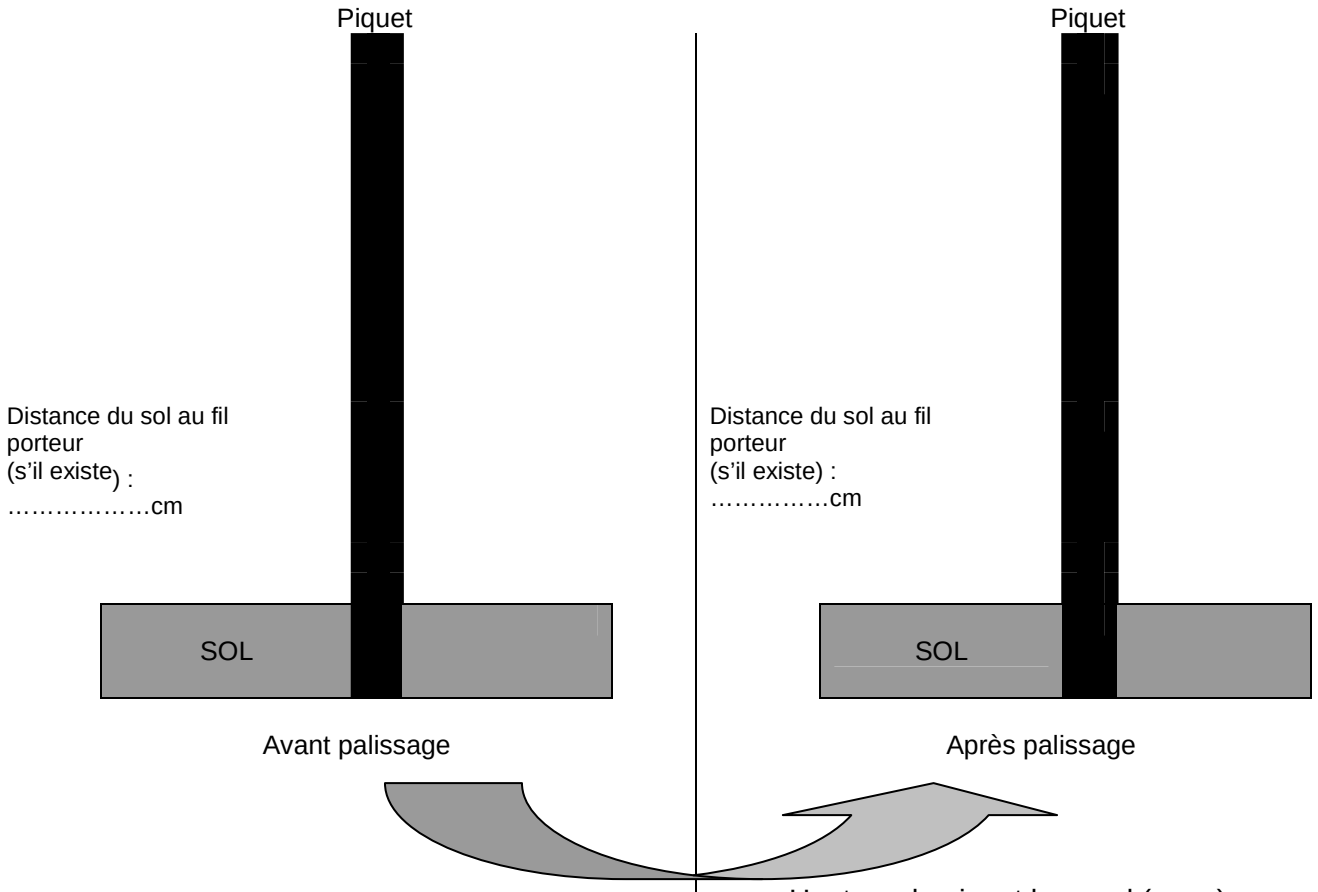

Hauteur du piquet hors sol (en m) : ……..

Nombre total de fils : ……

Date de fin de palissage : ….. / ….. / ……

Sur le schéma **avant palissage**, faire figurer :

- le fil porteur, s'il est déjà présent,
- la distance du sol à ce premier fil (en cm).

Sur le schéma **après palissage**, faire figurer en plus du fil porteur (*) :

- le(s) fil(s) intermédiaire(s),
- le fil plus haut,
- les distances entre chacun des fils (en cm).

(*) : Si le fil porteur des parties vivaces de la souche n'est plus en place, préciser le niveau auquel il se situait.

Liste des parcelles à arracher à partir du 01/08/2013 et pendant toute la campagne 2013/2014

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE 2012/2013

Nom, prénom ou Raison Sociale : .....

Page…./…….

N° CVI : |___|___| |___|___|___| |___|___|___|___|___|

N° dossier : 2012 / 0 |__| / |__|__|__|__|__|__| D.U.

Réservé à l'administration

Identification Parcelles culturales				Détail parcelles cadastrales à arracher												Reconversion envisagée	
N° d'ordre parcelle culturale (1)	N° îlot PAC (2)	Code Départ.	Commune	Références Cadastrales		Surface déclarée à arracher (3)			Cépage	Ecartements déclarés au CVI en mètres		Nb de rangs (4)	Palis-sage O / N (4)	Irriga-tion fixe O/N (4)		avec 1ère pose palissage (5)	avec 1ère pose irrigation (6)
				Section	N°	ha	a	ca		entre rangs	entre pieds						
			TOTAL PARCELLE CULTURALE														
			TOTAL PARCELLE CULTURALE														

(1) correspond à la parcelle culturale dessinée sur les documents fournis à l'appui de la demande. Numérotation continue sur toutes les listes des parcelles du dossier (plantation, pal/irri, surgref, arrachage)
(2) correspond au n° îlot de la déclaration PAC (sans objet si pas de dossier PAC déposé)
(3) surfaces mesurées au ras des souches + 1/2 inter-rang. Indiquer la surface totale par parcelle culturale et pour chaque parcelle cadastrale
(4) le nombre de rangs et les caractéristiques de palissage et d'irrigation concernent l'ensemble de la parcelle culturale
(5) A remplir **uniquement et OBLIGATOIREMENT aux fins d'attribution de l'aide**, si la reconversion envisagée concerne le **remplacement d'une vigne non palissée par une vigne palissée (RPA)**
(6) A remplir **uniquement et OBLIGATOIREMENT aux fins d'attribution de l'aide,** si la reconversion envisagée concerne le **remplacement d'une vigne non irriguée par une vigne irriguée (RPI)**

NUMEROTER LES PAGES